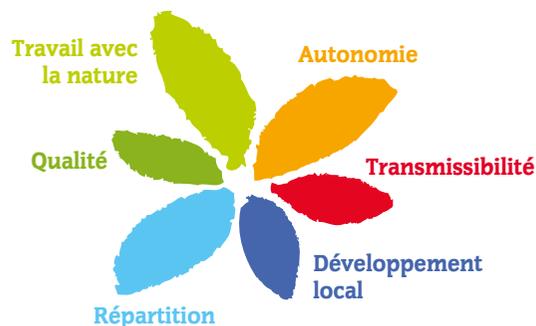


L'AGRICULTURE PAYSANNE, UN PROJET DE SOCIÉTÉ ET UN PROJET AGRICOLE

Ce projet se traduit, sur les fermes, par l'attention portée à six objectifs prioritaires :



Que vise-t-elle ?

L'Agriculture paysanne propose des solutions afin de permettre à un maximum de paysannes et de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

À qui s'adresse-t-elle ?

À tou-tes les agriculteur-ices ! L'Agriculture paysanne n'est pas un label mais une démarche dans laquelle chaque agriculteur-ice peut s'inscrire.

Par qui est-elle portée ?

L'Agriculture paysanne est née de la réflexion des paysan-nes de la Confédération paysanne et de la FADEAR souhaitant inventer un modèle agricole qui respecte ses travailleur-ses, qui réponde aux attentes de la société et aux enjeux environnementaux et climatiques. Les ADEAR développent l'Agriculture paysanne dans les territoires en accompagnant les porteur-ses de projet et les agriculteur-rices.



MIN 51-15, av. Pierre Grand
84 953 Cavaillon cedex
Tél : 06 11 78 45 89
contact@ardearpaca.org

www.agriculturepaysanne.org/ardear-paca

ADEAR 04

Alpes de
Haute-Provence
Le Chaffaut
07 71 64 04 50
contact@adear04.fr

ADEAR 05

Hautes-Alpes
Gap
07 81 47 19 95
adear05@orange.fr

ADEAR 84

Vaucluse
Cavaillon
04 90 74 19 86
contact@adear84.fr
www.adear84.fr

ADEAR 13

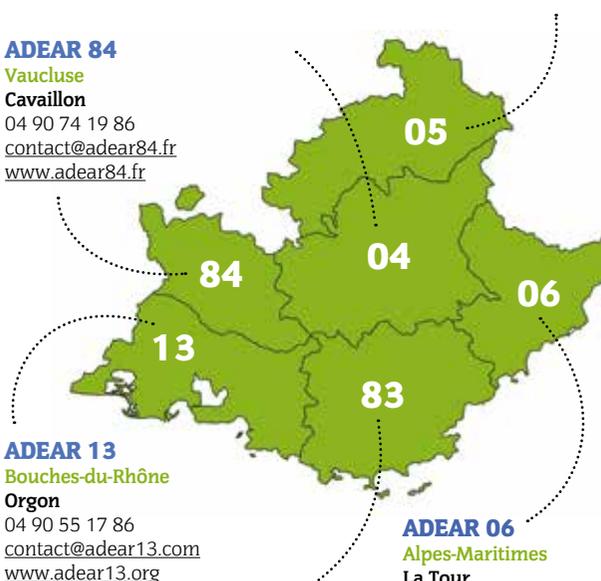
Bouches-du-Rhône
Orgon
04 90 55 17 86
contact@adear13.com
www.adear13.org

ADEAR 83

Var
Cannet-des-Maures
06 37 25 04 85
contact@adear83.fr

ADEAR 06

Alpes-Maritimes
La Tour
07 52 05 04 27
07 77 83 07 44
adeardesam@gmail.com



Ce dépliant, imprimé sur papier recyclé, a été réalisé avec le soutien de :



© Jérémie Lusseau

JE M'INSTALLE EN AGRICULTURE PAYSANNE

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un réseau
d'accompagnement
à l'installation
pour vous aider
à concrétiser votre projet





© Agribus 04

NOS PROPOSITIONS

● **Accompagnement individuel**

Des accompagnateur-trices vous suivent tout au long de votre parcours. Approche globale de votre projet de vie et professionnel: dimension humaine, appui au développement des compétences, méthodologie de recherche de foncier, démarches administratives, prévisionnels économiques, statuts agricoles...

● **Accompagnement collectif**

Des ateliers thématiques pour passer « Des idées au projet »: la recherche de foncier, les bases juridiques, fiscales, sociales, le financement des équipements, en savoir plus sur la Dotation Jeune Agriculteur, découverte d'une production...

● **Formation**

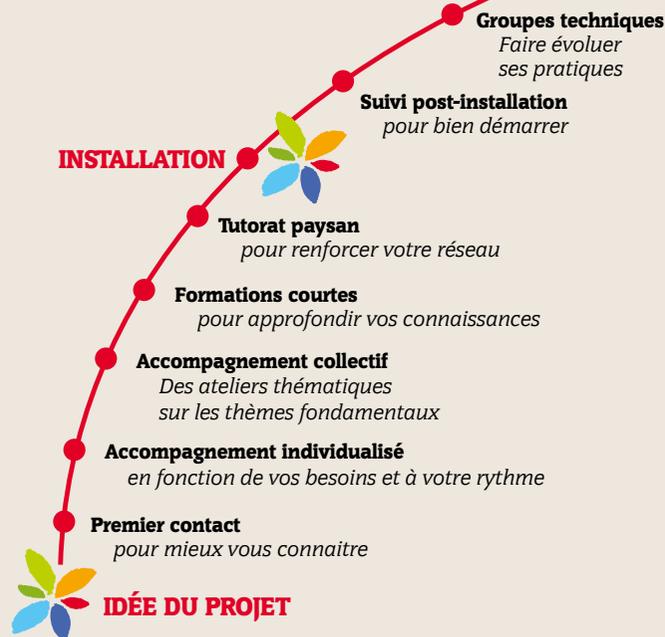
Se former pour avancer. Formations courtes portant sur des thématiques au plus près de vos préoccupations, du montage d'un projet individuel ou collectif aux techniques de production et de commercialisation.

Toutes nos formations et celles de nos partenaires sur: inpact-paca.org

Nous vous proposons un accompagnement et des formations à chaque stade de votre projet, depuis les premières idées jusqu'à la post-installation.

Notre réseau de paysan-nes et d'accompagnateur-trices met à votre disposition une large palette de compétences et d'outils adaptés à la diversité de vos besoins.

DE L'IDÉE AU PROJET



● **Parcours Éco-paysans**

Construire et étudier la faisabilité de son projet agroécologique. 30 jours de formation et 6 semaines de stage pour se poser toutes les questions essentielles avant de se lancer. La diversité des intervenant-es, la dynamique de groupe, l'implication des paysan-nes du réseau et l'accompagnement sur son projet à l'issue de la formation en constituent les points forts.

● **Formation « chiffrer son projet en agriculture paysanne »**

Réaliser son prévisionnel économique en autonomie. 4 à 6 jours de formation pour être en mesure de réaliser soi-même le chiffrage de son projet. À l'issue de cette formation, les stagiaires disposent d'un plan d'entreprise conforme pour une demande de DJA et d'un prévisionnel économique permettant de solliciter un emprunt bancaire ou autres aides au financement.



© ADEAR 84

UNE DYNAMIQUE DE RESEAU

● **Visite de ferme**

Découvrir les fermes du territoire. Des paysan-nes du réseau vous ouvrent leurs fermes pour échanger sur leurs parcours et leurs pratiques. Ces temps facilitent la mise en lien avec d'autres porteur-euses de projet.

● **Test d'activité agricole**

Tester son projet en grandeur nature. Le test d'activité met en lien des propriétaires de foncier et des porteur-euses de projet pour permettre de tester un projet de reprise ou d'installation dans un cadre sécurisant en limitant les investissements et en proposant un accompagnement renforcé.

● **Tutorat paysan**

Un accueil et un partage de connaissances. Le tutorat permet des échanges de pratiques avec des paysan-nes expérimenté-es: conseils techniques et économiques, intégration au territoire, création d'un réseau.

● **Transmission-reprise**

Avez-vous pensé à la reprise d'une ferme? Les ADEAR accompagnent, grâce à leur rôle facilitateur, les cédant-es et les repreneur-euses dans la mise en relation, la réalisation de diagnostics de ferme, la médiation ou encore dans les démarches de transmission-reprise d'activité.